

# AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

## Compte-rendu du Forum des Vallées d'Oise

Jeudi 19 octobre 2017



## **PARTICIPANTS**

M. ALEXANDRE Hugues, Chargé de Mission Eau, Communauté de Communes des Deux Vallées  
M. ALLARD Patrick, Vice-Président, Communauté de Communes des Deux Vallées  
M. ARGIER Patrice, Maire de Carlepont  
M. ARNOULD Michel, Maire de Verberie  
M. ARSAC Didier, Responsable des Services Techniques, Communauté de Communes des Lisières de l'Oise  
M. BAILLEUL Olivier, Responsable d'entité, Syndicat des Eaux du Sud de Soissons et du Nadon  
M<sup>me</sup> BAILLON Claudine, Chargée de Mission Eau, Communauté de Communes du Pays des Sources  
M. BARBIER Jean-Michel, Président du SIPAREP  
M. BARBIEUX Réginald, Coordonnateur pédagogique, La Clairière des Sources  
M<sup>me</sup> BARJAT Candice, Chargée d'Etudes Environnementales, Fédération des Chasseurs de l'Oise  
M. BARRIER Pascal, Expert Référent Géosciences, Institut Polytechnique LaSalle  
M<sup>me</sup> BAUJON Emeline, Responsable Service Environnement, Communauté de Communes du Val de l'Aisne  
M<sup>me</sup> BECOT Clémence, Service Civique, A.F.D.I. des Hauts-de-France  
M. BERTHOME Fabien, Chargé de Mission, A.F.D.I. des Hauts-de-France  
M<sup>me</sup> BETHELOT Morgane, Chargée de Mission Zones Humides, Fédération des Chasseurs de l'Oise  
M<sup>me</sup> BETRIX Corinne, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire d'Attichy  
M<sup>me</sup> BEUN Delphine, Chargée de Mission Eau et Territoire, Agriculture Biologique de Picardie  
M. BLANCHARD Pierre-François, Animateur captage, Syndicat Mixte d'Eau Potable des Sablons  
M. BLIN Maxime, Chargé d'Environnement, Communauté de Communes du Canton d'Oulchy-le-Château  
M. BLOT Jean-Pierre, Maire de Cambronne-les-Clermont  
M<sup>me</sup> BONTEMPES Sabine, Directrice Adjointe, Association du Pavillon Jacques de Manse  
M. BOURGEAIS Renan, Chargé d'Opérations, AESN / Direction Territoriale des Vallées d'Oise  
M. BOXOEN Bertrand, Assistant à Maîtrise d'Ouvrage  
M. BRAILLY Alain, Président de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise  
M<sup>me</sup> BRIAND Elaine, Chargée de Mission, C.E.R.D.D.  
M. BROCARD Hervé, Vice-Président, Syndicat des Eaux de la Région de Beaurieux  
M. BROUILLARD René, Maire-Adjoint à l'Urbanisme et à l'Environnement, Mairie de Verberie  
M. BULLOT Jean-Christophe, Technicien de Rivière, S.I.A.E. Vallée du Matz  
M<sup>me</sup> CALDERON Valérie, Chargée de Projets Politique Territoriale, AESN / Direction Territoriale des Vallées d'Oise  
M<sup>me</sup> CAPRON Sylvie, Directrice, Parc Naturel Régional Oise Pays de France  
M. CHABROL Jean, Président de la Communauté de Communes du Val de l'Aisne  
M<sup>me</sup> CHARLET Sophie, Assistante Affaires Générales et Financières, AESN / Direction Territoriale des Vallées d'Oise  
M<sup>me</sup> COLLET Aline, Chargée d'Opérations, AESN / Direction Territoriale des Vallées d'Oise  
M. COLLINET Denis, Technicien de Rivière, Syndicat Intercommunal de la Vallée du Thérain  
M<sup>me</sup> CORDIEZ Blandine, Chargée de Mission, Association Syndicale des Marais Septentrionaux du Laonnois  
M. COULLARE Alain, 1<sup>er</sup> Vice-Président, Syndicat Mixte Oise-Aronde  
M. CZERNIEJEWICZ Serge-Romain, Maire de Béthisy-St-Pierre  
M<sup>me</sup> DEFOLY Charlotte, Animatrice AAC, Communauté de Communes du Liancourtois / La Vallée Dorée  
M. DEGRAVE Michel, Président du Syndicat Intercommunal de la Vallée du Thérain  
M. DELACOURT Francis, Maire-Adjoint à l'Urbanisme, Mairie de Tergnier  
M. DELANEF Christian, Président de l'Association Régionale des Fédérations de Pêche des Hauts-de-France  
M<sup>me</sup> DE MIL Corinne, Assistante Aides au Fonctionnement, AESN / Direction Territoriale des Vallées d'Oise  
M. DESCHAMPS Sébastien, Directeur du Syndicat Mixte Oise-Aronde  
M<sup>me</sup> DESMOT Elia, Chargée de Mission Territoire Picard, ADOPTA  
M. DETOUCHE Denis, Maire de La Neuville-aux-Joutes  
M. DE VALROGER Eric, Président de la COMITER des Vallées d'Oise  
M. DOLLE Pascal, Président du Syndicat d'Épuration du Nord Noyonnais  
M. DRON Pierre, Vice-Président, Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie  
M. DUBERT Michel, Vice-Président chargé des contacts avec l'Agriculture, R.O.S.O.  
M<sup>me</sup> DUCHOSSOIS Karine, Commandant, S.D.I.S. Oise  
M. DUCOLLET Gérard, 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire de La Neuville-en-Hez

M. DULMET Yves, Président du SITRARIVE  
 M. DUPRONT Claude, Maire de Bienville  
 M. ESTEVE Franck, Technicien Logistique, AESN / Direction Territoriale des Vallées d'Oise  
 M. FAVROLE Bernard, Maire d'Attichy  
 M. FEVRE Benoît, Président du Syndicat Interdépartemental du SAGE de la Nonette  
 M. FLORENT-GIARD Frédéric, Responsable Pôle Planification et gestion de l'eau, D.R.E.A.L. des Hauts-de-France  
 M. FORGET Daniel, Maire de Gournay/Aronde  
 M<sup>me</sup> FOUILLARD Catherine, Membre du Bureau, A.F.D.I. des Hauts-de-France  
 M. FOUILLARD Thierry, Bénévole, A.F.D.I. des Hauts-de-France  
 M<sup>me</sup> FREMEAUX Christelle, Directrice de Verdi Ingénierie Seine  
 M. GADRAS Lucien, Président du S.I.A.E. Villers-sous-St-Leu  
 M<sup>me</sup> GALVIN Marlyne, Assistante SICI, SMAA, Communication, AESN / Direction Territoriale des Vallées d'Oise  
 M<sup>me</sup> GASTON Mathilde, Chargée de Mission SAGE, S.A.G.E.B.A.  
 M. GERAULT Nicolas, Président du Syndicat du Bassin Versant de l'Aisne navigable axonaise  
 M. GILET Rémy, Président du Syndicat des Eaux de la Région de Beaurieux  
 M. GOIFFON Arnaud, Directeur de l'Agence Picardie, SUEZ (Eau France)  
 M. GOSSET Bernard, Maire de Fligny  
 M. HAUDRECHY Jean-Pierre, Président du Syndicat des Eaux d'Auger-St-Vincent  
 M. HAUGUEL Jean-Christophe, Responsable Antenne Picardie, Conservatoire Botanique National de Bailleul  
 M<sup>me</sup> HAVET Noémi, Ingénieur, C.N.P.F. Hauts-de-France  
 M<sup>me</sup> HERNANDEZ Camille, Chargée de Mission SAGE, Syndicat Mixte Oise-Aronde  
 M. JACQUES Jean-Marie, Président de l'Association "Vern'Œil"  
 M. JANY Stéphane, Chargé d'Aides au Fonctionnement, AESN / Direction Territoriale des Vallées d'Oise  
 M<sup>me</sup> JOUIN Cécile, Responsable Bureau Politique et Police de l'Eau, D.D.T. de l'Oise  
 M. LAMBIN Jean-Marc, Directeur Général Adjoint, Noréade (La Régie du SIDEN-SIAN)  
 M. LAMUR Henri, Directeur Général Adjoint, Communauté de Communes du Pays Noyonnais  
 M<sup>me</sup> LANDELLE Aude, Représentante du Contrat Global, Pays Sources et Vallées  
 M. LARGET Jonathan, Animateur, Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques  
 M<sup>me</sup> LAVALETTE Dominique, Conseillère Départementale, Canton de Creil/Verneuil  
 M. LAVOISIER Jean-Marie, Conseiller Communautaire, Agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Automne  
 M. LEFEBVRE Jean-Paul, Représentant de l'Union Départementale de l'Oise – CLCV  
 M. LE FLOHIC Alan, Responsable du Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons  
 M. LEHNER Alain, Technicien Eau, Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise  
 M<sup>me</sup> L'HELGOUALC'H Rachel, Chargée de Mission Captages, S.A.G.E.B.A.  
 M. LHOMME Didier, Directeur Interrégional Adjoint Normandie – Hauts-de-France, Agence Française pour la Biodiversité  
 M. LIARD Michel, Directeur de Centre, Noréade  
 M. LION Pierre, Président du Syndicat des Eaux du Nord de l'Aisne  
 M. LOGEREAU Cyril, Technicien CATER, Conseil Départemental de l'Oise  
 M. LUCHETTA Jean-Claude, Président du C.P.I.E. des Pays de l'Oise  
 M. MAËNHAUT Vincent, Chargé d'Etudes Eaux Souterraines, AESN / Direction Territoriale des Vallées d'Oise  
 M<sup>me</sup> MAGOUTIER Mélissa, Chargée de Communication, AESN / Direction Territoriale des Vallées d'Oise  
 M. MARCINIAK Michel, Maire-Adjoint d'Allonne  
 M. MARTINET Fabrice, Chef du Service Milieux Aquatiques et Agriculture, AESN / Direction Territoriale des Vallées d'Oise  
 M. MASSON Jacques, Maire de Benay et Vice-Président du SIDEN-SIAN  
 M<sup>me</sup> MASSON Nadou, Président de l'Agriculture Biologique en Picardie  
 M<sup>me</sup> MATEUS Adeline, Chargée de Plaidoyer et Communication, Programme Solidarité Eau (pS-Eau)  
 M. MAUREL Stéphane, Chargé de Mission, M.E.F. Clermontois – Plateau Picard  
 M. MAURICE Denis, Président du Syndicat des Eaux du Sud de Soissons et du Nadon  
 M. MELIQUE Jacky, Conseiller Municipal, Mairie de Fleurines  
 M. MENVIELLE Erwan, Directeur du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Brèche  
 M<sup>me</sup> MERCIER Pascale, Directrice Territoriale, AESN / Direction Territoriale des Vallées d'Oise  
 M. MOIZARD Patrick, Président de la FREDON Picardie  
 M. MULOCHO Eric, Administrateur du R.O.S.O.  
 M. OUEFELLI Maurice, Maire-Adjoint de Fleurines  
 M. PAMART Sylvain, Conseiller Municipal, Mairie de Rémy

M<sup>me</sup> PAROT Virginie, Chargée d'Opérations, AESN / Direction Territoriale des Vallées d'Oise  
M. PELLET Marc, Responsable Pôle Eau, Energie, Climat, Communauté de Communes du Pays Noyonnais  
M. PEREIRA-RAMOS Luc, Directeur par Intérim, AESN / Direction Programme et Interventions  
M. POIRIER Jean-Bosco, Chef du Service Investissement Collectivités et Industrie, AESN / Direction Territoriale des Vallées d'Oise  
M<sup>me</sup> POISSON Stéphanie, Chargée de Relations Internationales, Mairie de Creil  
M. POULAIN Jean-Luc, Président de la Chambre d'Agriculture de l'Oise  
M. PRUVOT Jean-René, 1<sup>er</sup> Vice-Président, SIVOM de Chevincourt – Machedomont – Mélicocq – Marest/Matz  
M. RATSIRINONY Euler Tesla, Chargé de Mission, A.F.D.I; à Madagascar  
M. RESSONS Marc, Conseiller Communautaire, Agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Automne  
M<sup>me</sup> SAVAS Yesim, Conseillère Municipale, Mairie de Creil  
M<sup>me</sup> SAVAUX Marion, A.D.R.E.E.  
M. SENECHAL Hervé, Délégué Commercial Agence Picardie, SUEZ (Eau France)  
M. SKOCZYPIEC Jean-Michel, Maire de Signy-le-Petit  
M<sup>me</sup> SOILLY Amandine, Responsable Eau et Assainissement, Communauté de Communes du Pays de Valois  
M<sup>me</sup> THIPOUSE Julie, Chargée de Mission Eau, Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise  
M. THOMAS Jérémy, Chargé d'Animation Environnement, Mairie de Crépy-en-Valois  
M<sup>me</sup> THOUMIE Bérandère, Technicienne Lutte contre les pollutions diffuses, Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise  
M. TILMANT Rémi, Technicien, Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons  
M. TOULEMONDE Gonzague, Conseil Economique, Social et Environnemental Régional Hauts-de-France  
M<sup>me</sup> TOURLONNAIS Béatrice, Chargée d'Etudes, Programme Solidarité Eau (pS-Eau)  
M<sup>me</sup> VALENTE-LE HIR Sylvie, Maire de Tracy-le-Mont  
M. VANDENBERGHE Philippe, Membre du Bureau, Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise  
M. VENTURINI Angelo, 3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire de La Neuville-en-Hez  
M. VERHALLE Mathias, Responsable Assainissement Eau, Communauté de Communes Thelloise  
M<sup>me</sup> VIGNOLI Christiane, Maire-Adjointe, Mairie de Fresneaux-Montchevreuil  
M. VILLEMAIN Jean-Claude, Maire de Creil  
M. WATTIER Jean-Michel, Maire de Montigny/Crécy  
M<sup>me</sup> WIBAUX-DENQUIN Valérie, Responsable, Syndicat Mixte d'Eau Potable des Sablons

# S O M M A I R E

<b>OUVERTURE DU FORUM.....</b>	<b>9</b>
<b>11<sup>E</sup> PROGRAMME D'INTERVENTION DE L'AGENCE DE L'EAU .....</b>	<b>10</b>
- Enjeux, premières orientations et calendrier.....	10
- Innover pour relever les défis de l'eau : retours en images .....	13
<b>REGARDS CROISES : SOLIDARITE INTERNATIONALE.....</b>	<b>13</b>
- Les modalités d'accompagnement .....	13
- Creil (Sénégal) : d'une coopération culturelle à un projet « eau potable et assainissement » .....	14
- AFDI (Madagascar) : développement économique et accès à l'eau et à l'assainissement.....	15
- Programme Solidarité Eau (PS-EAU) : témoignage sur l'accompagnement pour le montage de projets .....	16
- Questions et échanges avec la salle.....	16
<b>EVENEMENT SIGNATURE DE L'ENGAGEMENT POUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.....</b>	<b>18</b>
- Rappel de la mise en œuvre de la stratégie d'adaptation au changement climatique	18
- Signature de l'acte d'engagement.....	19
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>20</b>

## PARTICIPANTS

M. ALEXANDRE Hugues, Chargé de Mission Eau, Communauté de Communes des Deux Vallées  
M. ALLARD Patrick, Vice-Président, Communauté de Communes des Deux Vallées  
M. ARGIER Patrice, Maire de Carlepont  
M. ARNOULD Michel, Maire de Verberie  
M. ARSAC Didier, Responsable des Services Techniques, Communauté de Communes des Lisières de l'Oise  
M. BAILLEUL Olivier, Responsable d'entité, Syndicat des Eaux du Sud de Soissons et du Nadon  
M<sup>me</sup> BAILLON Claudine, Chargée de Mission Eau, Communauté de Communes du Pays des Sources  
M. BARBIER Jean-Michel, Président du SIPAREP  
M. BARBIEUX Réginald, Coordonnateur pédagogique, La Clairière des Sources  
M<sup>me</sup> BARJAT Candice, Chargée d'Etudes Environnementales, Fédération des Chasseurs de l'Oise  
M. BARRIER Pascal, Expert Référent Géosciences, Institut Polytechnique LaSalle  
M<sup>me</sup> BAUJON Emeline, Responsable Service Environnement, Communauté de Communes du Val de l'Aisne  
M<sup>me</sup> BECOT Clémence, Service Civique, A.F.D.I. des Hauts-de-France  
M. BERTHOME Fabien, Chargé de Mission, A.F.D.I. des Hauts-de-France  
M<sup>me</sup> BETHELOT Morgane, Chargée de Mission Zones Humides, Fédération des Chasseurs de l'Oise  
M<sup>me</sup> BETRIX Corinne, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire d'Attichy  
M<sup>me</sup> BEUN Delphine, Chargée de Mission Eau et Territoire, Agriculture Biologique de Picardie  
M. BLANCHARD Pierre-François, Animateur captage, Syndicat Mixte d'Eau Potable des Sablons  
M. BLIN Maxime, Chargé d'Environnement, Communauté de Communes du Canton d'Oulchy-le-Château  
M. BLOT Jean-Pierre, Maire de Cambronnes-les-Clermont  
M<sup>me</sup> BONTEMPS Sabine, Directrice Adjointe, Association du Pavillon Jacques de Manse  
M. BOURGEOIS Renan, Chargé d'Opérations, AESN / Direction Territoriale des Vallées d'Oise  
M. BOXOEN Bertrand, Assistant à Maîtrise d'Ouvrage  
M. BRAILLY Alain, Président de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise  
M<sup>me</sup> BRIAND Elaine, Chargée de Mission, C.E.R.D.D.  
M. BROCARD Hervé, Vice-Président, Syndicat des Eaux de la Région de Beurieux  
M. BROUILLARD René, Maire-Adjoint à l'Urbanisme et à l'Environnement, Mairie de Verberie  
M. BULLOT Jean-Christophe, Technicien de Rivière, S.I.A.E. Vallée du Matz  
M<sup>me</sup> CALDERON Valérie, Chargée de Projets Politique Territoriale, AESN / Direction Territoriale des Vallées d'Oise  
M<sup>me</sup> CAPRON Sylvie, Directrice, Parc Naturel Régional Oise Pays de France  
M. CHABROL Jean, Président de la Communauté de Communes du Val de l'Aisne  
M<sup>me</sup> CHARLET Sophie, Assistante Affaires Générales et Financières, AESN / Direction Territoriale des Vallées d'Oise  
M<sup>me</sup> COLLET Aline, Chargée d'Opérations, AESN / Direction Territoriale des Vallées d'Oise  
M. COLLINET Denis, Technicien de Rivière, Syndicat Intercommunal de la Vallée du Thérain  
M<sup>me</sup> CORDIEZ Blandine, Chargée de Mission, Association Syndicale des Marais Septentrionaux du Laonnois  
M. COULLARE Alain, 1<sup>er</sup> Vice-Président, Syndicat Mixte Oise-Aronde  
M. CZERNIEJEWICZ Serge-Romain, Maire de Béthisy-St-Pierre  
M<sup>me</sup> DEFOLY Charlotte, Animatrice AAC, Communauté de Communes du Liancourtois / La Vallée Dorée  
M. DEGRAVE Michel, Président du Syndicat Intercommunal de la Vallée du Thérain  
M. DELACOURT Francis, Maire-Adjoint à l'Urbanisme, Mairie de Tergnier  
M. DELANEF Christian, Président de l'Association Régionale des Fédérations de Pêche des Hauts-de-France  
M<sup>me</sup> DE MIL Corinne, Assistante Aides au Fonctionnement, AESN / Direction Territoriale des Vallées d'Oise  
M. DESCHAMPS Sébastien, Directeur du Syndicat Mixte Oise-Aronde  
M<sup>me</sup> DESMOT Elia, Chargée de Mission Territoire Picard, ADOPTA  
M. DETOUCHE Denis, Maire de La Neuville-aux-Joutes  
M. DE VALROGER Eric, Président de la COMITER des Vallées d'Oise  
M. DOLLE Pascal, Président du Syndicat d'Épuration du Nord Noyonnais  
M. DRON Pierre, Vice-Président, Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie  
M. DUBERT Michel, Vice-Président chargé des contacts avec l'Agriculture, R.O.S.O.  
M<sup>me</sup> DUCHOSSOIS Karine, Commandant, S.D.I.S. Oise  
M. DUCOLLET Gérard, 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire de La Neuville-en-Hez  
M. DULMET Yves, Président du SITRARIVE  
M. DUPRONT Claude, Maire de Bienville  
M. ESTEVE Franck, Technicien Logistique, AESN / Direction Territoriale des Vallées d'Oise

M. FAVROLE Bernard, Maire d'Attichy  
 M. FEVRE Benoît, Président du Syndicat Interdépartemental du SAGE de la Nonette  
 M. FLORENT-GIARD Frédéric, Responsable Pôle Planification et gestion de l'eau, D.R.E.A.L. des Hauts-de-France  
 M. FORGET Daniel, Maire de Gournay/Aronde  
 M<sup>me</sup> FOUILLARD Catherine, Membre du Bureau, A.F.D.I. des Hauts-de-France  
 M. FOUILLARD Thierry, Bénévole, A.F.D.I. des Hauts-de-France  
 M<sup>me</sup> FREMEAUX Christelle, Directrice de Verdi Ingénierie Seine  
 M. GADRAS Lucien, Président du S.I.A.E. Villers-sous-St-Leu  
 M<sup>me</sup> GALVIN Marlyne, Assistante SICI, SMAA, Communication, AESN / Direction Territoriale des Vallées d'Oise  
 M<sup>me</sup> GASTON Mathilde, Chargée de Mission SAGE, S.A.G.E.B.A.  
 M. GERAULT Nicolas, Président du Syndicat du Bassin Versant de l'Aisne navigable axonaise  
 M. GILET Rémy, Président du Syndicat des Eaux de la Région de Beauieux  
 M. GOIFFON Arnaud, Directeur de l'Agence Picardie, SUEZ (Eau France)  
 M. GOSSET Bernard, Maire de Fligny  
 M. HAUDRECHY Jean-Pierre, Président du Syndicat des Eaux d'Auger-St-Vincent  
 M. HAUGUEL Jean-Christophe, Responsable Antenne Picardie, Conservatoire Botanique National de Bailleul  
 M<sup>me</sup> HAVET Noémi, Ingénieur, C.N.P.F. Hauts-de-France  
 M<sup>me</sup> HERNANDEZ Camille, Chargée de Mission SAGE, Syndicat Mixte Oise-Aronde  
 M. JACQUES Jean-Marie, Président de l'Association "Vern'Œil"  
 M. JANY Stéphane, Chargé d'Aides au Fonctionnement, AESN / Direction Territoriale des Vallées d'Oise  
 M<sup>me</sup> JOUIN Cécile, Responsable Bureau Politique et Police de l'Eau, D.D.T. de l'Oise  
 M. LAMBIN Jean-Marc, Directeur Général Adjoint, Noréade (La Régie du SIDEN-SIAN)  
 M. LAMUR Henri, Directeur Général Adjoint, Communauté de Communes du Pays Noyonnais  
 M<sup>me</sup> LANDELLE Aude, Représentante du Contrat Global, Pays Sources et Vallées  
 M. LARGET Jonathan, Animateur, Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques  
 M<sup>me</sup> LAVALETTE Dominique, Conseillère Départementale, Canton de Creil/Verneuil  
 M. LAVOISIER Jean-Marie, Conseiller Communautaire, Agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Automne  
 M. LEFEBVRE Jean-Paul, Représentant de l'Union Départementale de l'Oise – CLCV  
 M. LE FLOHIC Alan, Responsable du Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons  
 M. LEHNER Alain, Technicien Eau, Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise  
 M<sup>me</sup> L'HELGOUALC'H Rachel, Chargée de Mission Captages, S.A.G.E.B.A.  
 M. LHOMME Didier, Directeur Interrégional Adjoint Normandie – Hauts-de-France, Agence Française pour la Biodiversité  
 M. LIARD Michel, Directeur de Centre, Noréade  
 M. LION Pierre, Président du Syndicat des Eaux du Nord de l'Aisne  
 M. LOGEREAU Cyril, Technicien CATER, Conseil Départemental de l'Oise  
 M. LUCHETTA Jean-Claude, Président du C.P.I.E. des Pays de l'Oise  
 M. MAËNHAUT Vincent, Chargé d'Etudes Eaux Souterraines, AESN / Direction Territoriale des Vallées d'Oise  
 M<sup>me</sup> MAGOUTIER Mélissa, Chargée de Communication, AESN / Direction Territoriale des Vallées d'Oise  
 M. MARCINIAK Michel, Maire-Adjoint d'Allonne  
 M. MARTINET Fabrice, Chef du Service Milieux Aquatiques et Agriculture, AESN / Direction Territoriale des Vallées d'Oise  
 M. MASSON Jacques, Maire de Benay et Vice-Président du SIDEN-SIAN  
 M<sup>me</sup> MASSON Nadou, Président de l'Agriculture Biologique en Picardie  
 M<sup>me</sup> MATEUS Adeline, Chargée de Plaidoyer et Communication, Programme Solidarité Eau (pS-Eau)  
 M. MAUREL Stéphane, Chargé de Mission, M.E.F. Clermontois – Plateau Picard  
 M. MAURICE Denis, Président du Syndicat des Eaux du Sud de Soissons et du Nadon  
 M. MELIQUE Jacky, Conseiller Municipal, Mairie de Fleurines  
 M. MENVIELLE Erwan, Directeur du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Brèche  
 M<sup>me</sup> MERCIER Pascale, Directrice Territoriale, AESN / Direction Territoriale des Vallées d'Oise  
 M. MOIZARD Patrick, Président de la FREDON Picardie  
 M. MULOCHO Eric, Administrateur du R.O.S.O.  
 M. OUERFELLI Maurice, Maire-Adjoint de Fleurines  
 M. PAMART Sylvain, Conseiller Municipal, Mairie de Rémy  
 M<sup>me</sup> PAROT Virginie, Chargée d'Opérations, AESN / Direction Territoriale des Vallées d'Oise  
 M. PELLET Marc, Responsable Pôle Eau, Energie, Climat, Communauté de Communes du Pays Noyonnais  
 M. PEREIRA-RAMOS Luc, Directeur par Intérim, AESN / Direction Programme et Interventions

M. POIRIER Jean-Bosco, Chef du Service Investissement Collectivités et Industrie, AESN / Direction Territoriale des Vallées d'Oise  
M<sup>me</sup> POISSON Stéphanie, Chargée de Relations Internationales, Mairie de Creil  
M. POULAIN Jean-Luc, Président de la Chambre d'Agriculture de l'Oise  
M. PRUVOT Jean-René, 1<sup>er</sup> Vice-Président, SIVOM de Chevincourt – Machemont – Mélicocq – Marest/Matz  
M. RATSIRINONY Euler Tesla, Chargé de Mission, A.F.D.I; à Madagascar  
M. RESSONS Marc, Conseiller Communautaire, Agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Automne  
M<sup>me</sup> SAVAS Yesim, Conseillère Municipale, Mairie de Creil  
M<sup>me</sup> SAVAUX Marion, A.D.R.E.E.  
M. SENECHAL Hervé, Délégué Commercial Agence Picardie, SUEZ (Eau France)  
M. SKOCZYPIEC Jean-Michel, Maire de Signy-le-Petit  
M<sup>me</sup> SOILLY Amandine, Responsable Eau et Assainissement, Communauté de Communes du Pays de Valois  
M<sup>me</sup> THIPOUSE Julie, Chargée de Mission Eau, Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise  
M. THOMAS Jérémy, Chargé d'Animation Environnement, Mairie de Crépy-en-Valois  
M<sup>me</sup> THOUMIE Bérangère, Technicienne Lutte contre les pollutions diffuses, Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise  
M. TILMANT Rémi, Technicien, Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons  
M. TOULEMONDE Gonzague, Conseil Economique, Social et Environnemental Régional Hauts-de-France  
M<sup>me</sup> TOURLONNAIS Béatrice, Chargée d'Etudes, Programme Solidarité Eau (pS-Eau)  
M<sup>me</sup> VALENTE-LE HIR Sylvie, Maire de Tracy-le-Mont  
M. VANDENBERGHE Philippe, Membre du Bureau, Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise  
M. VENTURINI Angelo, 3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire de La Neuville-en-Hez  
M. VERHALLE Mathias, Responsable Assainissement Eau, Communauté de Communes Thelloise  
M<sup>me</sup> VIGNOLI Christiane, Maire-Adjointe, Mairie de Fresneaux-Montchevreuil  
M. VILLEMAIN Jean-Claude, Maire de Creil  
M. WATTIER Jean-Michel, Maire de Montigny/Crécy  
M<sup>me</sup> WIBAUX-DENQUIN Valérie, Responsable, Syndicat Mixte d'Eau Potable des Sablons



## Ouverture du Forum

**Éric de VALROGER, président de la commission territoriale des Vallées d'Oise**, souhaite la bienvenue aux participants et les remercie d'avoir répondu à l'invitation. Il se réjouit de la présence d'un public nombreux qui montre que les thématiques abordées lors du Forum de l'eau l'intéressent et l'interpellent largement.

La COMITER de la matinée a poursuivi ses travaux, en particulier sur la démarche mise en œuvre pour la SOCLE (stratégie d'organisation des compétences locales de l'eau) et, dans le cadre de la préparation du 11<sup>e</sup> programme, sur la démarche patrimoniale des réseaux et la politique d'animation. Les nombreux témoignages d'élus et d'animateurs conduiront la COMITER à formuler des propositions pour améliorer et renforcer encore sa politique d'animation. La COMITER a fait des points d'étapes, en particulier sur le PTAP (plan territorial d'action prioritaire) 2013-2018 et a mis en évidence des points positifs, en particulier sur les zones prioritaires de captage, et des points sur lesquels travailler, en particulier l'assainissement non collectif.

Le forum de l'eau de l'après-midi doit permettre de poursuivre des échanges sur ces thématiques avec l'assistance et de s'informer mutuellement plus largement sur des sujets d'actualité.

Éric de VALROGER parcourt l'ordre du jour de la réunion. Il attire l'attention des participants sur un problème d'actualité préoccupant, relatif au projet de loi de finances en cours de discussion, qui prévoit le doublement des contributions des agences de l'eau à d'autres établissements publics tout en plafonnant leurs recettes, ce qui représentera pour l'AESN une perte de 104 M€, soit 14 % des recettes de redevances. Les agences de l'eau devront parallèlement réduire leurs effectifs de 200 emplois dans les cinq prochaines années, dont 58 en 2018.

Le comité de bassin Seine-Normandie, sous la présidence de Monsieur SAUVADET, a voté à l'unanimité un vœu qui partage la volonté affirmée par le ministre d'Etat de fixer des objectifs ambitieux aux agences de l'eau, en particulier pour l'adaptation au changement climatique et la biodiversité, mais manifeste son opposition formelle à la mise en place d'un « plafond mordant » des redevances, mutualisé entre les agences de l'eau. Le vœu déplore aussi l'augmentation importante des contributions à verser aux opérateurs nationaux, qui met en cause l'application du principe « pollueur-payeur ». Il demande la préservation des moyens humains des agences de l'eau et que les ministères concernés répondent aux préoccupations des agents sur leurs évolutions statutaires. Ce vœu alerte le gouvernement sur l'impossibilité des agences de l'eau à exécuter les priorités gouvernementales si la poursuite de la baisse des effectifs et des moyens n'est pas reconsidérée.

Éric de VALROGER souligne à titre personnel le paradoxe dans lequel se trouvent les acteurs de l'eau entre un gouvernement et des décideurs nationaux qui les incitent à faire toujours plus et mieux pour la qualité de l'eau, l'adaptation aux aléas climatiques et la prévention contre les risques mais qui refusent d'en faire une priorité budgétaire et demandent des efforts particuliers aux agences de l'eau. Ce discours lui semble peu compréhensible et ne sert pas les collectivités territoriales. Il exprime son inquiétude sur cette problématique et se déclare totalement solidaire du vœu exprimé par le comité de bassin Seine-Normandie, auquel la COMITER a souhaité s'associer par un communiqué.

Il remercie Pascale MERCIER et son équipe pour la préparation du Forum et les intervenants pour leurs exposés à venir.

**Pascale MERCIER, directrice territoriale des Vallées de l'Oise, AESN**, présente un retour sur la COMITER de la matinée, dont l'objectif était de contribuer à l'élaboration du 11<sup>e</sup> programme. Le thème en était l'animation territoriale, autour de trois retours d'expériences : une animation rivière depuis les années 2000 sur le Thérain, une animation globale depuis la fin des années 1990 sur le pays des Sources et une animation depuis 2006 sur l'Automne.

L'intérêt de la présentation était de mettre en avant les atouts de l'animation territoriale pour l'appropriation des enjeux de l'eau et la dynamique qu'elle entraîne sur un territoire. Il est ressorti de la COMITER que le lien de proximité et la disponibilité des animateurs permettent aux acteurs de territoire de mieux comprendre ce qui doit être réalisé sur leur environnement, comme le montre en particulier la belle évolution de l'action sur le Thérain, qui a vraiment changé de paradigme en termes d'actions sur son milieu. Les animateurs ont souligné le besoin d'un portage politique fort pour rendre l'animation plus

efficace. Ils ont mis en avant la difficulté de mobiliser sur certaines compétences, en particulier la problématique captages sur certains secteurs, pour lesquels ils auraient besoin de compétences plus agricoles. Faire valoir l'intérêt général face aux intérêts particuliers reste difficile pour eux.

Dans le cadre de la préparation du 11<sup>e</sup> programme, l'idée est de remettre en avant dans la feuille de route des animateurs, le besoin de passer par leurs élus et tous les espaces consacrés à leurs décisions pour communiquer sur les projets du territoire, les sensibiliser en amont de la conception des budgets et prendre garde aux thématiques difficiles. Sur certaines animations, des taux sont différenciés avec un taux de 50 % pour les animations globales ou jugées simples à mettre en œuvre. Les animateurs ont souligné, avec leurs élus, que les animations qui présentent un contexte difficile doivent bénéficier d'un soutien préférentiel.

Sont ressortis des réflexions :

- un besoin de renforcer le réseau d'animateurs en lui donnant accès à plus d'informations techniques et juridiques, pour lutter contre l'isolement dans leur structure ;
- un besoin d'améliorer et de trouver un outil de *reporting* simple et accessible à tous pour leur permettre d'échanger entre eux mais aussi avec l'AESN, les élus du comité de bassin voire des instances comme le Forum ;
- enfin, la réflexion s'est portée sur le besoin de mutualiser des compétences comme la communication, les animateurs, qui sont des techniciens, ne disposant pas forcément des éléments nécessaires pour optimiser la communication avec leur territoire et faciliter la sensibilisation de leurs partenaires.

Un retour synthétique des travaux de la commission territoriale sera présenté en C3P, le 9 novembre 2017.

## **11<sup>e</sup> programme d'intervention de l'agence de l'eau**

### **Enjeux, premières orientations et calendrier**

**Luc PEREIRA-RAMOS, AESN**, présente les travaux et les éléments de cadrage et d'orientation du 11<sup>e</sup> programme. Il expose :

- un premier bilan chiffré du déroulement du 10<sup>e</sup> programme encore en cours ;
- les orientations gouvernementales fixées par le ministre de la Transition écologique et solidaire, qu'il met au regard du cadrage budgétaire envisagé, avec en particulier l'instauration du plafond « mordant », qui sera inférieur au budget actuel cumulé des agences de l'eau, et de l'augmentation de la contribution de l'AESN à l'AFB (Agence française de la biodiversité), aux parcs nationaux et à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) ;
- les orientations décidées par le comité de bassin, en termes de recettes, d'interventions et d'efficacité des aides de l'agence de l'eau. Au lieu, comme dans les programmes précédents, de dimensionner le montant des redevances aux actions à mettre en œuvre, le 11<sup>e</sup> programme dimensionnera ses actions pour ne pas alourdir la pression fiscale. Les objectifs sont nombreux (prévention des inondations, adaptation au changement climatique, soutien à la biodiversité terrestre et marine) et s'articulent dans le souci général de l'atteinte du bon état des masses d'eau, une même action contribuant à l'atteinte d'objectifs différents ;
- les pistes de travail pour une efficacité accrue des aides et les différentes propositions de zonage des redevances pollution et prélèvement en fonction des progrès accomplis sur les milieux et pour poursuivre le rééquilibrage des contributions selon les usagers. Les impacts financiers de ces propositions sont également présentés ;
- le calendrier de travail envisagé.

**Éric MULOCROT, administrateur du ROSO (regroupement des organismes de sauvegarde de l'Oise)**, se satisfait du discours et des directives du ministre de l'Environnement. Toutefois, son village de 300 habitants, dont le conseil municipal accueille le président du SAGE, ainsi qu'un autre village de taille comparable, ont subi l'action de l'agence de l'eau, qui a incité à y installer l'assainissement collectif. Il a vécu en Afrique et ne comprend pas que l'eau potable soit utilisée à d'autres fonctions. Il s'attendait au contraire à ce que l'AESN favorise les toilettes sèches. Le prix de l'eau est passé de 1 € à 8 € le mètre cube, parfois, pour des personnes désargentées, de 300 € à 3 000 € par an. Il espère donc que d'autres villages ne subiront pas le même sort et propose une politique différenciée entre les villages, qui peuvent bénéficier de l'assainissement individuel, et les parties plus urbaines qui ne le peuvent pas. De plus, les rejets des perturbateurs endocriniens ont obligé le Préfet de l'Oise à interdire la consommation des poissons de l'Oise, les stations d'épuration ne filtrant pas, sauf coût démesuré, ces molécules consommées par les humains. Dans quelle mesure l'AESN pourrait-elle mener dans les petits villages une politique en faveur des assainissements individuels, voire des toilettes sèches, plutôt que de l'assainissement collectif ? Ce dernier entraîne de plus l'urbanisation des petits villages, contrairement à l'assainissement non collectif qui exige que les POS et les PLU dessinent des parcelles suffisamment grandes pour permettre l'installation de systèmes d'assainissement.

**Luc PEREIRA-RAMOS** rappelle que le 10<sup>e</sup> programme, et sans doute le 11<sup>e</sup>, rend possibles toutes les options techniques (petit collectif, grand collectif ou assainissement non collectif). L'agence de l'eau en discute mais ne décide pas du choix des collectivités et des maîtres d'ouvrage, qui restent maîtres de leur destin. Sans connaître le territoire, il ne pense pas que les directions territoriales imposent des choix techniques aux collectivités.

**Éric MULOCROT** précise n'avoir pris l'exemple de son village que pour évoquer la politique « incitatoire » de l'agence de l'eau, dont il préconise une orientation accrue vers le respect de la biodiversité, plus équilibrée entre les deux directions et moins en faveur de l'assainissement collectif. Plus les communes se dirigent vers l'assainissement collectif, plus la redevance perçue augmente, ce qu'il qualifie de système autoalimenté.

**Pascale MERCIER** précise la manière dont l'AESN instruit ses aides localement. Quand elle instruit une aide à l'assainissement, elle est prioritairement vigilante à l'impact sur le milieu et au prix de l'eau. En effet, l'assainissement collectif en tête de bassin peut poser des problèmes et elle garantit que son prédécesseur et elle-même sont extrêmement vigilants à ne pas causer de dégradation au niveau du point de rejet. Par ailleurs, l'instruction de la demande et la décision de la commission des aides prennent en compte le prix de l'eau. L'agence de l'eau n'a pas d'intérêt particulier à provoquer un prix de l'eau élevé dans une commune. Elle prend au contraire garde à ne pas le faire. Le programme incitatif aide de la même manière le collectif et le non collectif. L'agence de l'eau ne fait que fixer des prix de référence pour essayer d'écrêter les projets au coût trop disproportionné. Les projets sont abordés selon ces deux angles. Pascale MERCIER reconnaît que, globalement, les acteurs du territoire préfèrent le collectif au non collectif, qui est plus difficile à mettre en œuvre. Cette difficulté technique se double d'une appréhension des particuliers à mener ces travaux et cela peut entraîner le choix du collectif là où l'AESN aurait plutôt préconisé le contraire. Cela dit, elle ne se prononce pas sur le cas de la commune citée.

**Bernard FAVROLE, maire d'Attichy**, évoque la communauté de 20 communes des Lisières de l'Oise, qui vient de créer un COPIL pour étudier dans les deux prochaines années les travaux à venir en collectif comme en individuel. Dans certains villages, où a été établi lors des quatre dernières années un schéma directeur d'assainissement et d'eau potable, certaines zones n'ont pas suffisamment de foncier pour installer un assainissement individuel dans toutes les propriétés. Dans certains lieux, le coût représenterait 10 000 € ou 14 000 €. Le souhait de la communauté de communes est de permettre que le prix de l'eau soit identique pour tous. 3 000 € de dépenses d'eau par an lui paraissent un chiffre colossal.

Bernard FAVROLE se dit par ailleurs inquiet de la prise de compétence à venir, dans deux ans, par les communautés de communes, après la présentation du 11<sup>e</sup> programme. Sera-t-elle obligatoire ? Chaque collectivité locale sera-t-elle libre de proposer des programmes ou s'agit-il de commencer à discuter avec l'AESN de programmes communautaires ?

**Pascale MERCIER** essaie en général, quand la compétence est identifiée sur un territoire, d'associer en amont la communauté de communes et de préparer ce travail.

**Bernard FAVROLE** comprend qu'il peut déjà contacter l'AESN dans le cadre du COPIL pour prévoir des travaux en 2021, après la prise de compétence au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Mais il n'est pas certain que cette dernière sera obligatoire, un revirement du Gouvernement étant possible et les élus étant dans l'incertitude la plus totale pour la préparation de leur propre budget. Il se réjouit néanmoins de pouvoir commencer à travailler avec l'agence de l'eau sur des actions d'envergure en faveur de la communauté de communes.

**Pascale MERCIER** confirme qu'il aurait intérêt à préparer la prise de compétence à l'avance. L'agence de l'eau est favorable à une gestion communautaire anticipée, ne serait-ce que pour hiérarchiser les programmes de travaux le plus tôt possible.

**Bernard FAVROLE** se demande si le changement climatique n'entraînera pas des perturbations biodiversitaires ingérables.

**Pascale MERCIER** fait état, après un été très sec, d'un problème de recharge des nappes. Le Forum de l'an passé a évoqué la diminution des débits dans les cours d'eau et des niveaux de rejet insuffisants. L'agence de l'eau essaie d'anticiper ces difficultés prévisibles au travers de l'élaboration du 11<sup>e</sup> programme pour que les collectivités le fassent aussi. Elle n'en est pas encore à réfléchir aux niveaux de rejets prévisibles. En ce qui concerne l'impact sur les milieux, elle incite les services de la direction territoriale à réfléchir, en tête de bassin, à une possible baisse de 20 % des débits. L'AESN est obligée de s'interroger.

**Michel DUBERT, vice-président du ROSO**, remercie l'AESN de son invitation et de son accueil. Il revient sur la DCE (directive cadre sur l'eau) d'octobre 2000 qui engageait initialement les Etats de l'Union à revenir à un bon état physique, chimique, biologique et bactériologique des masses d'eau en 2015 et non en 2027. Il souhaite connaître les actions de la France pour remplir ses engagements dans le cadre de cette directive. Il a l'impression que la seule action significative engagée nationalement est la continuité écologique, ce qui est notoirement insuffisant par rapport à l'exigence de livrer une eau de qualité au consommateur européen. Or, toutes les analyses sérieuses révèlent des taux de pollution considérables. On s'arrange pour que les nitrates restent à 49 et n'atteignent pas 50. De plus, les rivières sont de manière alarmante polluées, notamment par les perturbateurs endocriniens, les PCB ou les résidus pharmaceutiques ou industriels, dont les produits œstrogènes qui se retrouvent dans l'eau de boisson, les stations d'épuration ne parvenant pas à les traiter. Il lui semble que cette priorité devrait être absolue et que tous les crédits possibles, y compris ceux des agences de l'eau, devraient être consacrés à cette thématique et non à la continuité écologique, qui consiste à donner l'impression d'agir alors qu'il s'agit de détruire les moulins, le troisième patrimoine national, dont l'action d'oxygénation favorise un meilleur état. Le dogme de la continuité écologique n'a pas de fondement scientifique. Le thème le préoccupe, sachant que la station d'épuration de Beauvais a relâché deux fois de suite dans le Thérain, ce qui ne peut qu'impacter la nappe phréatique et donc la santé des citoyens. Le problème de santé publique est fondamental. Les médecins s'alarment de malformations néonatales ou fœtales dues aux perturbateurs endocriniens, dont l'origine est connue. Il demande une réponse technique.

**Luc PEREIRA-RAMOS** estime qu'opposer les polluants des eaux souterraines et les efforts sur la continuité écologique n'est pas le cœur du débat. Il rappelle avoir cité, au titre des actions menées pendant les quatre premières années du programme, le chiffre de 200 M€ sur la restauration des milieux aquatiques, notamment des rivières. La restauration de la continuité écologique représente 70 M€ ou 80 M€. La lutte contre les polluants classiques et les micropolluants atteint 1,4 M€ sur les collectivités locales et 150 M€ sur les industries. La lutte contre les pollutions diffuses approche les 100 M€. La restauration de la continuité écologique n'est en effet pas la bonne approche pour atteindre le bon état et lutter contre les polluants présents dans le milieu mais ce n'est pas la seule préconisée par l'Etat français et l'AESN, son opérateur. Une grande partie des 2 Md€ est consacrée à la lutte contre les polluants classiques et les micro-polluants.

**Michel DUBERT** ne voit pas l'intérêt d'araser les seuils alors que cela ne répond pas à l'exigence de la DCE.

**Pascale MERCIER** indique qu'elle a récemment présenté en commission des aides l'arasement d'un moulin, qui générerait un seuil rectifié de 500 mètres en amont par l'envasement, avec un lit perché et une inondation de la vallée à chaque crue. L'aval était également rectifié. Elle entend l'aspect patrimonial et

essaie d'y prendre garde mais elle ne voit, en l'occurrence, aucun intérêt pour le milieu à conserver le seuil. Il convient de s'interroger, au cas par cas, sur l'intérêt de conserver le seuil ou pas, sachant qu'une passe à poissons nécessite beaucoup d'entretien et de suivi et fonctionne rarement. Elle milite donc plutôt pour l'arasement des seuils, en tenant compte de l'aspect patrimonial.

**Michel DUBERT** propose plutôt, dans le cadre de la transition écologique, d'utiliser les moulins en état de fonctionner pour fabriquer de l'électricité.

**Didier LHOMME, AFB**, fait état d'une étude de 2012 qui a montré que le potentiel hydroélectrique de l'ensemble des moulins de Seine-Normandie équivaut à celui de trois éoliennes de 300 mètres.

**Éric DE VALROGER** souhaite que Luc PEREIRA-RAMOS réitère le calendrier des échéances. Il rappelle que si le bon état n'est pas atteint, la France sera sanctionnée. De plus, il est envisagé que ces sanctions soient en partie supportées par les collectivités territoriales.

**Luc PEREIRA-RAMOS** confirme que la directive cadre sur l'eau demandait le bon état écologique partout en Europe pour 2015, avec une possible prolongation des délais d'au maximum deux fois six ans, soit 2021 et 2027. Le bon état doit donc être atteint en 2027. Au niveau national et européen, des réflexions sont en cours sur la conduite à tenir, aucun Etat membre ne semblant en mesure d'atteindre le bon état biologique et chimique des eaux souterraines et de surface d'ici 2027. Comment les Etats membres et la Commission pourront-ils sortir intelligemment de cette situation ? Ils proposent dans cette incertitude de travailler à droit constant, avec une échéance à 2027. Que se passera-t-il alors ? La Commission pourra ouvrir des procédures de contentieux et d'amendes, dont il a été évoqué qu'elles pourraient être partagées par les maîtres d'ouvrage, c'est-à-dire les collectivités responsables. Luc PEREIRA-RAMOS précise qu'il lui semble nécessaire de revoir la DCE pour le vérifier.

**Pascale MERCIER** pense un tel dispositif compliqué à mettre en œuvre pour la DCE alors que c'était possible pour la DERU, pour laquelle une collectivité est porteuse du défaut d'assainissement. Il sera plus complexe de définir le responsable de la non-atteinte du bon état mais elle reconnaît que l'argent devra être trouvé en cas de contentieux.

**Éric DE VALROGER** remercie Luc PEREIRA-RAMOS de sa venue et de son intervention.

### **Innover pour relever les défis de l'eau : retours en images**

**Pascale MERCIER** présente un retour d'expériences innovantes sur le territoire sous la forme d'une vidéo.

*Un montage vidéo mentionnant quelques dossiers innovants et le film sur les travaux de restauration de la rivière Trye sont projetés.*

**Pascale MERCIER** remercie Mélissa MAGOUTIER pour ce montage.

### **Regards croisés : solidarité internationale**

**Pascale MERCIER** rappelle que les collectivités, depuis la loi OUDIN-SANTINI, peuvent apporter une aide au développement de projet dans les pays en voie de développement. L'AESN a ainsi à cœur d'aider quelques projets par an à se développer. Elle présente les intervenants.

### **Les modalités d'accompagnement**

**Renan BOURGEOIS, chargé d'opérations, AESN, DTVO**, présente les raisons d'agir internationalement, le cadre offert par les lois OUDIN-SANTINI et THIOILLIERE, les trois axes de l'aide de l'AESN (la coopération décentralisée, la coopération institutionnelle et, à la marge, les dispositifs de secours) et les modalités d'intervention dans chaque axe. Il montre des photographies d'un projet au Cameroun.

## **Creil (Sénégal) : d'une coopération culturelle à un projet « eau potable et assainissement »**

**Jean-Claude VILLEMMAIN**, maire de Creil, président de l'ACSO (intercommunalité du bassin), se félicite que la communauté de communes participe à deux de ces projets internationaux, ce qui montre la sensibilité de l'agglomération sur ce sujet. Il présente la ville de Creil (35 000 habitants dont un tiers âgé de moins de 20 ans et une diversité culturelle revendiquée) et ses jumelages avec des villes d'Europe et du monde. Ces dernières ont en commun les problèmes de l'eau, avec trois villes aux abords du Sahara et des problèmes spécifiques d'accès à l'eau pour les villes palestiniennes. Nabadji Civol, au Sénégal, fait partie des villes en lisière de Sahara. Cette commune regroupe une trentaine de villages et autant de hameaux, avec une population très pastorale, majoritairement Peule. Située au bord du fleuve Sénégal, elle présente un climat très pluvieux mais certains hameaux sont à trois heures de marche de points d'eau. Les enfants font alors deux corvées d'eau par jour, ce qui les empêche d'aller à l'école. Le manque d'eau est donc préjudiciable à leur développement, ce qui a été une puissante raison d'agir sur l'eau, non comme un produit marchand mais comme un bien à partager.

**Stéphanie POISSON**, chargée de relations internationales, explique que le projet répond à la demande du maire de Nabadji Civol. Elle fait état d'une étude de l'Etat sénégalais qui montre d'importantes disparités dans l'accès à l'eau en milieu rural et dans l'assainissement, ce qui entraîne parfois des conditions d'hygiène médiocres. Ce projet étant le premier projet de coopération décentralisée de la ville, elle a adhéré au PS-Eau et s'est appuyée sur sa documentation technique, son expertise et ses contacts. Elle s'est aussi informée auprès de l'Etat sénégalais. Une clarification des rôles de chacun et une étude de faisabilité ont suivi la phase de prise de contacts. Stéphanie POISSON présente les partenaires opérationnels du projet :

- le GRET, une ONG française présente au Sénégal depuis plus de 15 ans, qui a été maître d'ouvrage délégué et assistant à la maîtrise d'ouvrage du projet et qui assiste dans son renforcement de compétences la commune de Nabadji Civol, qui ignorait tout de la procédure d'appel d'offres ;
- LE PARTENARIAT, une ONG qui travaille sur l'accès à l'eau en milieu scolaire.

Stéphanie POISSON présente ensuite le planning du projet, de l'avant-projet en janvier 2015 à sa mise en œuvre, et son plan de financement, qui repose principalement sur les financements de l'agence de l'eau, mais aussi de l'ACSO, de la ville de Creil, de Nabadji Civol et de l'ONG LE PARTENARIAT.

**Alain LEHNER**, technicien travaux service eau, assainissement, voiries, ACSO, décrit les différents sous-projets :

- l'installation de trois bornes fontaines et de deux blocs sanitaires sur le nouveau marché de Nabadji Civol grâce à une extension de réseau de 2 km depuis le château d'eau communal. L'Etat et la commune de Nabadji Civol ont acheté et aménagé le terrain, avec l'aide du GRET pour la passation du marché. Il participera aussi à la formation du vidangeur qui videra les latrines. Le raccordement à l'eau potable et l'appel d'offres pour les blocs sanitaires sont en cours et les travaux devraient démarrer fin octobre ;
- le raccordement du village de Mbanane (648 habitants) et de son école (86 élèves), alors alimenté par un puits profond qui exigeait de fastidieuses corvées de puisage pour une eau à la qualité médiocre. Il s'est agi d'amener l'eau du château d'eau de Boynadji, à 2 km. Les travaux ont été réalisés par une entreprise locale, ce qui exige une surveillance accrue du GRET mais permet de former la main-d'œuvre locale. Au lieu des trois bornes fontaines envisagées, sur demande des ménages, 30 branchements particuliers ont été réalisés, avec une participation financière de 30 % des habitants. Des blocs sanitaires ont été créés à l'école, avec point d'eau et accès handicapés. Le projet inclut la sensibilisation des habitants, des élèves et des instituteurs, dont la création de brigades d'élèves pour l'entretien des latrines, l'entretien de l'école, la gestion des déchets et l'entretien des nouveaux espaces verts ;
- un projet similaire sur l'école de Woudourou. Les travaux sont achevés et les brigades sont en place.

**Jean-Claude VILLEMMAIN** insiste sur l'aspect coopération, qui se manifeste dans le système de brigades d'élèves par un recensement de leurs bonnes et mauvaises pratiques et leur mise en œuvre par les trois brigades. L'animateur du partenariat est ensuite venu travailler avec les enfants de l'école Edouard

Vaillant de Creil sur l'adaptation de ces pratiques à leurs modes de vie. Le jumelage des deux écoles est en cours.

**Stéphanie POISSON** décrit les difficultés rencontrées : les différences de cultures administratives, qui achoppaient principalement sur les notions d'appel d'offres et de consultation, le travail à distance et les problèmes techniques de communication internet, les problèmes administratifs locaux entre administration locale et Etat et le travail avec des entreprises locales, surtout depuis la France.

Les clés de la réussite du projet ont été :

- les partenaires locaux, en particulier le GRET et LE PARTENARIAT ;
- une importante concertation avec tous les acteurs (ministères, PEPAM, programme sénégalais spécifique lié à l'eau et à l'assainissement ou les services déconcentrés de l'Etat), qu'il s'est agi d'accompagner au mieux pour assurer la pérennité des installations ;
- d'importantes actions de sensibilisation de la population, des professionnels et des élus ;
- et surtout, des objectifs réalistes et pragmatiques.

Stéphanie POISSON annonce le prochain lancement d'une deuxième phase de la coopération, les besoins restant importants.

### **AFDI (Madagascar) : développement économique et accès à l'eau et à l'assainissement**

**Fabien BERTHOME, chargé de mission, AFDI Hauts-de-France**, présente cette association âgée de 40 ans, nommée « Agriculteurs français développement international ». Elle compte une cinquantaine de salariés dans 16 AFDI territoriales et 7 bureaux internationaux et mène une action dans 17 pays. Elle promeut des partenariats de long terme (parfois jusqu'à 25 ans) à la demande d'associations paysannes locales, qui commencent modestement et se développent avant que l'AFDI ne s'en efface progressivement. Il présente l'action d'AFDI Hauts-de-France en France et dans cinq pays du Sud.

**Euler Tesla RATSIRININY, chargé de mission, AFDI**, présente Madagascar et l'Ambanja, zone d'intervention d'AFDI, au Nord de ce pays tropical et pauvre. Ambanja est réputé pour son cacao. La pluviométrie est élevée et concentrée sur la saison des pluies. La population utilise l'eau de la rivière, qui n'est pas potable, pour ses besoins quotidiens et la cuisine. UCLS, union des coopératives de la zone centrale, qui rassemble 420 producteurs regroupés dans 23 coopératives, est appuyée par AFDI pour sa gouvernance, sa gestion financière et ses contacts avec de potentiels clients européens, principalement ETHIQUABLE et COCOANECT. L'UCLS produit environ 300 tonnes de cacao sec supérieur certifié bio et commerce équitable, dont 112,5 tonnes ont été exportées en 2016.

**Catherine FOUILLARD, membre du bureau, responsable du suivi du projet, AFDI**, présente le projet « eau », né à l'époque de la demande de Nespresso que le cacao obtienne la certification *Rainforest Alliance*, qui compte un volet eau et assainissement. AFDI a obtenu pour le projet des financements de l'AESN et du conseil départemental de l'Oise et s'est alliée avec un partenaire technique spécialisé, TRANS'MAD DEVELOPPEMENT.

Catherine FOUILLARD décrit les attendus de la population : un meilleur accès à l'eau potable toute l'année et une amélioration de ses pratiques de consommation, d'hygiène et d'assainissement, ce qui exige un renfort des capacités existantes en termes de ressource, de traitement et d'installations (réservoirs, fontaines, réseaux...) et devrait générer une diminution des maladies, en particulier infantiles. Les moyens retenus pour ce projet sont les suivants : une équipe pédagogique chargée de motiver les villageois, une participation physique des habitants, en leur demandant de monter des matériaux jusqu'à la source, un repérage des leaders, la création des comités d'usagers, le renforcement des capacités des autorités communales pour leur confier le réseau, étant entendu qu'ils en confieraient la gestion à une régie ou à des services privés, encore inexistantes.

Le financement du projet s'appuie principalement sur les crédits de l'agence de l'eau mais aussi ceux du conseil départemental de l'Oise, des habitants eux-mêmes et de TRANS'MAD, qui s'est substitué au conseil général de La Réunion, qui a fait défaut.

Catherine FOUILLARD montre les ouvrages hydrauliques réalisés, qui bénéficient à 10 000 habitants, répartis sur quatre villages et plusieurs hameaux : trois captages, deux réservoirs, deux bassins filtres de décantation, une dizaine de kilomètres de canalisation, 25 bornes fontaines, 68 branchements domiciliaires et quatre blocs sanitaires, sans compter les réhabilitations d'ouvrages. Elle présente enfin les mesures prises en vue de la pérennisation du projet : la prise en charge des points d'eau par les comités de points d'eau, qui vérifient leur fermeture le soir, la certification des installations, la mise en place et le fonctionnement des comités de gestion, la mise en place de la facturation et la gestion des fonds. Un deuxième plan est en préparation.

**Euler Tesla RATSIRININY** témoigne de la réalité de l'amélioration de la vie sur le terrain grâce au projet. Les 25 bornes fontaines offrent aux habitants une eau proche et de meilleure qualité. Le système de paiement reste un défi à relever, le pays n'ayant pas l'habitude de payer l'eau. Pérenniser le projet demande donc de sensibiliser et d'éduquer les populations.

### **Programme Solidarité Eau (PS-EAU) : témoignage sur l'accompagnement pour le montage de projets**

**Béatrice TOURLONNAIS, chargée de mission, PS-Eau,** demande aux participants si certains ont développé des projets de solidarité de ce type ou seraient intéressés pour le faire. Elle constate qu'une personne témoigne avoir développé un projet et qu'aucune ne se déclare intéressée. Elle retient des témoignages précédents que les projets se sont appuyés sur des opérateurs (GRET, LE PARTENARIAT, TRANS'MAD). Elle décrit le PS-Eau comme un réseau international, âgé d'une trentaine d'années et regroupant une centaine de membres, dont la ville de Creil, et plus de 26 000 correspondants dans les pays d'intervention. Il a pour objectif d'aider à mieux comprendre les enjeux autour de l'eau et de l'assainissement et d'accompagner la mise en place de tels projets d'assainissement et d'accès à l'eau potable. L'association anime, avec les acteurs engagés, un groupe de travail sur les enjeux du changement climatique, en particulier pour les collectivités du Sud. Elle accompagne les porteurs de projets (associations, ONG, collectivités, agence de l'eau...) par de la formation et un appui technique et méthodologique et encourage les initiatives pour faire mieux connaître les mécanismes de la loi OUDIN-SANTINI et pour multiplier les projets pertinents et pérennes en faveur de l'eau et de l'assainissement. Elle intervient aussi sur l'après-projet, le suivi et la communication vis-à-vis du public du territoire. Béatrice TOURLONNAIS présente quelques outils, guides méthodologiques, guides techniques, outils de sensibilisation et fiches pays. Le PS-Eau aide les acteurs intéressés par la coopération décentralisée à mettre en place concrètement le 1 %, à trouver des partenaires et à mobiliser la collectivité avant même d'envisager toute action. L'association anime aussi des temps d'échanges entre les acteurs d'actions en faveur de l'eau et de l'assainissement dans une zone géographique donnée. Béatrice TOURLONNAIS invite les participants à consulter les outils de connaissance en ligne et reste à disposition pour plus d'informations et d'échanges.

### **Questions et échanges avec la salle**

**Pascale MERCIER** remercie les intervenants, qui ont présenté un panorama assez complet des actions. Elle en retient le besoin de coopération et de structuration. Elle demande si les projets commencent à prendre en compte le changement climatique.

**Jean-Claude VILLEMAIN** justifie notamment l'action de la ville de Creil par un souci égoïste : éviter la venue en Europe des populations migrantes nécessite de leur apporter les moyens sur place. Or développer les réseaux d'eau en fait partie, car cela permet d'utiliser l'eau pour le bétail et les cultures vivrières et donc de développer une économie sur les régions de Nabadji Civol et Mbanane. Le projet, en laissant espérer un reboisement à terme, agit aussi contre le changement climatique et pour le recul du sable, qui a franchi le fleuve Sénégal. Il en est de même à Dakhla, au Maroc, qui a mis en place, par un réseau d'irrigation, des haies pour lutter contre l'avancée du sable, ce qui est aussi une façon de lutter contre le changement climatique.

**Fabien BERTHOME** précise que le projet « eau » malgache vient en complément d'un travail sur la production de cacao, qui fait vivre la région, laquelle connaît une forte érosion des sols et des crues qui



envahissent les cacaoyères. Le cacao a besoin d'une couverture d'arbres pour pousser. Le projet, destiné dans un premier temps à améliorer la vie des habitants, leur offre de meilleures conditions de vie et leur permet de se consacrer à des actions agro-environnementale. La recherche initiale de la certification *Rainforest Alliance* avait permis de mettre en place des actions de reboisement et de réhabilitation des berges. Il souhaite poursuivre le projet dans cette voie, l'économie de toute une région étant en jeu.

**Béatrice TOURLONNAIS** essaie en effet de mieux comprendre l'impact du changement climatique sur les services d'eau potable et d'assainissement. La ressource étant de plus en plus compliquée à capter, les nappes se rechargeant plus lentement et avec plus de difficultés, il sera nécessaire d'anticiper et de prendre des mesures pour pouvoir agir. Il conviendra notamment de travailler sur la recharge au travers de la reforestation pour que les épisodes de pluie, de plus en plus violents, puissent s'infiltrer sur place. Ils provoquent aussi d'énormes inondations qui ont des conséquences sur les services et leur bon fonctionnement. Des latrines ou des stations qui débordent font courir des risques sanitaires importants. Des infrastructures sont détruites. Il convient donc d'anticiper ces épisodes et de ne pas construire en zones inondables. La première réponse au changement climatique des partenaires de coopération est d'outiller les collectivités et les acteurs du secteur de l'eau pour qu'ils aient une meilleure connaissance des conséquences, ce qui n'est pas aisé, les données étant difficiles à obtenir et les analyses à réaliser dans ces pays. Il s'agit donc d'outiller progressivement les collectivités pour qu'elles comprennent mieux et anticipent les enjeux et les impacts.

**Le Capitaine DUCHAUSSOY, service départemental d'incendie et de secours**, indique qu'elle est chargée de mission sur l'eau, en particulier concernant le risque d'inondations et le risque fluvial. Ses missions comprennent la communication, l'information et l'éducation des enfants et du public. Elle souhaite savoir comment l'AESN et les associations investissent dans la sensibilisation du jeune public. Ces futurs citoyens pérenniseront les actions, la conservation de l'eau et l'entretien et il convient de les informer de la nécessité d'économiser l'eau, en induisant le coût pour les générations futures. Le comité de la ressource en eau a récemment évoqué l'insuffisance des économies d'eau dans l'information diffusée par les collectivités. A chaque construction nouvelle, le SDIS essaie de penser à la requalification de l'eau et propose que chaque collectivité se sensibilise, ne serait-ce que par sa propre utilisation. Pour économiser l'eau, depuis quelques années, le SDIS nettoie moins ses camions qu'auparavant. Elle souhaite connaître les actions de l'agence de l'eau en direction du jeune public.

**Pascale MERCIER** évoque le volet communication qui accompagne le programme, sur plusieurs axes, et notamment l'éducation à l'environnement par des classes d'eau et des partenariats avec des collectivités et des associations pour relayer la sensibilisation. Mélissa MAGOUTIER est le bras armé de la direction territoriale sur le sujet et accompagne les collectivités dans leurs missions de conseil. Lors de la COMITER, les animateurs ont témoigné ne pas être formés à ce vrai métier qu'est la communication. L'AESN envisage de contribuer par des moyens dédiés. Elle organise aussi des classes d'eau pour les adultes (collectivités, industriels, agriculteurs...). Il s'agit de partager les connaissances et les enjeux pour fédérer autour de projets communs.

**Mélissa MAGOUTIER** confirme que l'AESN accompagne des classes d'eau de tous niveaux et qu'elle accorde une subvention de 600 € par classe, sans limite par établissement. Elle accompagne ainsi 1 400 classes d'eau à l'échelle de Seine-Normandie, dont 200 sur les Vallées de l'Oise. Les enfants se souviennent de ces temps forts d'une semaine, qui allient interventions en classe, ateliers et visites de terrain (découverte des macro-invertébrés en rivière ou des installations d'assainissement ou d'eau potable, en montant dans un château d'eau). Toutes les perspectives liées à l'eau, à sa protection et à l'éco-citoyenneté leur sont offertes. Marlyne GALVIN reste à disposition pour monter ce type de projet sur le territoire.

**Jean-Claude VILLEMMAIN** appelle à ne pas tout attendre de l'agence de l'eau, même si elle répond aux sollicitations. L'ACSO a ainsi renégocié un avenant avec un fermier. Elle avait la possibilité de diminuer le prix de l'eau de 5 cents/m<sup>3</sup>, ce qui aurait été insatisfaisant pour les familles, mais le conseil intercommunal a préféré demander au fermier de financer des actions de sensibilisation. Ainsi, un minibus pédagogique participe à toutes les manifestations et tourne sur les 11 communes de la communauté d'agglomération, des distributions d'économiseurs d'eau sont organisées et une tarification sociale de l'eau a été mise en place, toujours en considérant l'eau comme un bien à partager et pas comme un produit marchand.

**Une intervenante, association En Savoir plus (éducation à l'environnement)**, indique qu'elle est l'un des acteurs qui interviennent auprès du public, adulte comme enfant. Elle travaille avec l'agence de l'eau, notamment sur des projets de jardinage sans produits phytosanitaires, dans le cadre d'Ecophyto, avec des jardiniers amateurs. Elle envisage avec l'ACSO des actions avec des foyers en précarité sur la consommation d'énergie et d'eau des familles.

**Pascale MERCIER** remercie les intervenants.

## **Événement signature de l'engagement pour l'adaptation au changement climatique**

### **Rappel de la mise en œuvre de la stratégie d'adaptation au changement climatique**

**Éric DE VALROGER** annonce que le Forum se termine, symboliquement, par la signature d'une charte par de nombreux intervenants. Dans l'esprit de la COP 21, les six agences de l'eau ont lancé dans chaque bassin des démarches participatives pour s'adapter au changement climatique. Cette stratégie d'adaptation au changement climatique a été approuvée à l'unanimité en décembre 2016 par le comité de bassin Seine-Normandie et le préfet coordonnateur de bassin. Elle invite chaque décideur et élu à s'engager dès aujourd'hui pour préserver les ressources en eau et assurer un cadre de vie et des écosystèmes résilients.

Cette stratégie, élaborée au terme d'une année de travail avec les territoires, dont la COMITER des Vallées d'Oise, comprend des mesures très concrètes et des exemples locaux d'adaptation au changement climatique. **Éric DE VALROGER** invite les participants à en prendre connaissance et à signer l'engagement par lequel chaque acteur du bassin déclare son intention de mettre en œuvre la stratégie, dans la limite de son territoire et de son domaine de compétences.

**Pascale MERCIER** rappelle l'historique de la charte. Il s'agissait de répondre à un contexte climatique plus contraignant pour les activités, comme l'a montré une année 2017 difficile à vivre pour les usagers de l'eau. D'ici à 2100, la température devrait augmenter de 2°C et l'épuration de 23 %, avec une hausse de l'évapotranspiration et une baisse des débits et de la recharge des nappes. Imaginer ce que devient une station d'épuration avec un débit en régression de 20 % est déjà une préoccupation de l'AESN, qui se demande toujours ce qu'un investissement deviendra dans quelques décennies. Elle repense donc ses pratiques et son modèle, à différentes échelles, pour le rendre plus résilient pour les écosystèmes. Cette stratégie, qui a été co-construite, est pragmatique et non dogmatique. Elle s'articule autour de cinq enjeux : réduire la dépendance à l'eau, préserver la qualité de l'eau, protéger la biodiversité et les écosystèmes et prévenir les risques d'inondations et de coulées de boue, qui seront sans doute plus violents.

**Pascale MERCIER** cite quelques-unes des 11 réponses listées, dont favoriser l'infiltration à la source. Elle rappelle que pendant le Forum de 2016, la ville de Crépy-en-Valois avait expliqué toutes les actions mises en place sur son territoire pour réduire les écoulements. La stratégie cite pour chacun de ses axes des exemples d'actions et des possibilités de mise en œuvre à l'usage de tous les partenaires de l'eau. Il s'agit maintenant de s'engager pour faire vivre cette stratégie et de mettre en œuvre des actions qui concourront à l'adaptation ou à l'atténuation. Elle rappelle que **Luc PEREIRA-RAMOS** a annoncé que la stratégie et ces actions seraient intégrées au 11<sup>e</sup> programme. Un appel à projets centré sur la sensibilisation au changement climatique vient d'être lancé par l'AESN. Ses résultats seront connus le 20 octobre. Il prévoit le financement à 80 % de projets de formation pour sensibiliser les partenaires sur le sujet. En 2017, la direction territoriale des Vallées d'Oise a organisé des cafés-climat en interne, des points d'information externes, dans les contrats globaux, et différentes réunions. L'AESN essaiera maintenant de faire vivre la charte.

**Éric de VALROGER** évoque, avant la fin du mois d'octobre, 200 signataires sur le bassin Seine-Normandie, dont une cinquantaine en Vallées d'Oise.

**Pascale MERCIER** appelle les signataires qui le souhaitent à venir sur scène signer la charte.

## **Signature de l'acte d'engagement**

Les acteurs présents à ce forum, signataires de l'acte d'engagement, et qui ont souhaité participer à cet événement de clôture, sont invités à monter sur scène afin de signer un panneau de communication témoignant de ce devoir collectif de s'engager aujourd'hui pour assurer l'avenir :

- Patrick ALLARD, vice-président Environnement, CC2V
- Jean-Michel WATTIER, Mairie de Montigny sur Crécy, membre de la commission territoriale
- Jean-Michel BARBIER, président de SIPAREP
- Jean-Pierre BLOT, Maire de Cambronne-lès-Clermont
- Sylvie CAPRON, directrice du Parc naturel régional Oise-Pays de France
- Alain COULLARE, maire de Monceaux, Président du SMOA
- Charlotte DEFOLY, Animatrice AAC - Communauté de Communes du Liancourtois La Vallée Dorée
- Michel DEGRAVE, Président Syndicat Intercommunal de la Vallée du Thérain (S.I.V.T.)
- Francis DELACOURT, Maire Adjoint à l'Urbanisme de Tergnier
- Christian DELANEF, Président de l'Association Régionale des Fédérations de Pêche des Hauts-de-France
- Pascal DOLLET, Président du Syndicat d'épuration du Nord-Noyonnais
- Pierre DRON, Vice-Président du Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie
- Michel DUBERT, Vice-Président du ROSO
- Daniel FORGET, maire de Gournay-sur-Aronde
- Christelle FREMAUX, Directrice de Verdi-Ingénierie-Seine
- Arnaud GOIFFON, Directeur de l'Agence Picardie SUEZ (Eau France)
- Noémi HAVET, Ingénieur au CNPF, Hauts-de-France
- Aude LANDELLE, représentante du contrat global pour l'eau, Pays des Sources et Vallées
- Dominique LAVALETTE, Conseillère Départementale, Canton de Creil-Verneuil
- Jean-Marie LAVOISIER, Conseiller Communautaire à l'Agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Automne
- Jean-Claude LUCHETTA, Président du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des Pays de l'Oise (CPIE)
- Jacques MASSON, Vice-Président de Noréade SIDEN-SIAN
- Nadou MASSON, Présidente, "Agriculture Biologique en Picardie" (A.B.P.)
- Denis MAURICE, Président, Syndicat des Eaux du Sud de Soissons et du Nadon
- Maurice OUFELLI, Maire Adjoint, Mairie de Fleurines
- Jean-Luc POULAIN, président de la Chambre d'agriculture de l'Oise
- Jean-René PRUVOT, premier vice-président du SIVOM de Chevincourt-Machemont-Mélicocq-Marest/Matz
- Marc RESSONS, Conseiller Communautaire de l'Agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse-Automne
- Philippe VANDENBERGHE, membre du bureau de la Chambre du commerce et de l'Industrie de l'Oise
- Christiane VIGNOLI, Maire Adjointe de Fresneaux-Montchevreuil

Une photo des signataires est prise.

### **Conclusion**

**Éric de VALROGER** remercie les participants de leur présence et les invite à partager le verre de l'amitié.